

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal modifié du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation
et le fonctionnement de la commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 38, rue de Luxembourg à Bous se caractérise comme suit :

L'immeuble sis au n°38, rue de Luxembourg est une maison d'habitation s'élevant sur deux niveaux, implantée le long de la rue principale. De part et d'autre, divers bâtiments voisins (maisons, remises, annexes) sont adossés de façon à former une rangée légèrement en retrait par rapport à la rue. Déjà sur le premier plan cadastral dressé vers 1830, on peut apercevoir un immeuble à l'endroit en question¹. Dans les années 1870, une transformation (ou nouvelle construction) est inscrite dans les tableaux et plans cadastraux. Il n'est pas certain si toute la maison a été reconstruite ou si seule la façade postérieure a été décalée². Une analyse historique de l'immeuble a également conclu que vers 1880/90, il y a eu une nouvelle construction d'au moins de la partie arrière de la maison. Cette analyse met également en évidence que l'immeuble a connu d'autres grandes phases de transformation dans les années 1910/20 et 1970³.

À l'extérieur, la maison présente une composition divisée de manière régulière en quatre travées, dont celle de gauche abrite un garage au rez-de-chaussée. Les baies ont des encadrements rectangulaires et simples en crépi. La façade postérieure est moins régulière et présente des ouvertures de diverses tailles et formes, dont seulement les encadrements de la porte et de deux petites fenêtres sont en pierre naturelle.

À l'intérieur, à la suite des différentes phases de transformation, la maison ne garde qu'une partie de ses structures et divisions historiques. Quant aux éléments de finition historiques, ils ont également connu beaucoup de changements. Ainsi, la maison ne conserve que quelques décorations en stucs aux plafonds et certains revêtements de sol en bois. En conclusion, l'immeuble ne présente pas un degré d'authenticité suffisant pour pouvoir profiter d'une protection nationale.

La COPAC émet un avis défavorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble sis 38, rue de Luxembourg à Bous (no cadastral 2152/7969). 6 voix contre une protection nationale et 5 abstentions.

Présent(e)s : Andrea Binsfeld, Beryl Bruck, Christina Mayer, Claude Clèmes, Gilles Surkijn, Heike Pösche, Lisa Hoffmann, Marc Schoellen, Michel Pauly, Patrick Bastin, Paul Ewen.

Luxembourg, le 22 janvier 2025

¹ Administration du cadastre et de la topographie, feuilles cadastrales historiques, Bous, A3, 1830 sqq.

² Administration du cadastre et de la topographie, case-croquis n°1347 et tableau indicatif supplémentaire de l'exercice de 1877.

³ Retrouvailles Concept, Bauhistorische Bestandsuntersuchung, Juillet 2019.